



Saint-Max, le 24 octobre 2018

Auto-école Maxdrive

132, avenue Carnot

54130 Saint-Max

contact@autoecole-maxdrive.fr

03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070

SIRET : 810 614 040 00014

R.C.S. Nancy

PARCOURS DE FORMATION

PASSERELLE A1

1. Préambule des cours Passerelle A1

Cette formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur (L5e). Pour prétendre à cette formation, il faut avoir obtenu le permis B depuis au moins deux ans.

2. Déroulement de la formation :

L'enseignant, titulaire d'une autorisation d'enseigner de la mention deux roues, anime les cours de sécurité routière en salle, les cours hors circulation et en circulation pour la Passerelle A1.

Pour la formation théorique des outils pédagogiques conforme au REMC (Affiche, tableau blanc etc...) sont mis à disposition des élèves pour faciliter leurs apprentissages.

1.1 Cours théoriques en présentiel (durée 2h)

Les cours théoriques A1 deviennent des passages obligés pour acquérir les savoirs liés au nouveau code de la route. Les élèves s'entraîneront avec le livret spécifique A1.

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont consacrées à un enseignement théorique.

Le programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.

Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les dangers de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation est sensibilisée à l'importance de se rendre détectable auprès des autres usagers, de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes).

L'élève apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence.

Cela va de l'attention à une trace de gazoil, au passage d'un ralentisseur, à la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques ...

Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs contre les obstacles fixes présents dans certains aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

1.2 Formation pratique hors circulation (durée 2h)

Ces 120 minutes sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : niveau d'huile, pression et usure des pneumatiques, poignée d'accélérateur, système de freinage etc...

La personne en formation apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter.

Le futur usager d'une motocyclette légère ou d'un tricycle à moteur est enfin sensibilisé à bien positionner son regard.

Il est ensuite formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

1.3 Formation pratique en circulation (durée 3h)

Cette dernière partie de la formation de 7 heures se fait en et hors agglomération.

À l'issue des 3 heures, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse à la circulation, de choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds.

Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité. Il doit enfin savoir négocier un virage correctement.

3. Moyens et outils disponibles

- ✓ *Un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner avec la mention deux roues,*
- ✓ *1 élève maximum par formation au permis A1,*
- ✓ *Une salle de cours collectifs avec tableau blanc, rétro projecteur et matériels pédagogiques,*
- ✓ *Piste sécurisée à 2 minutes à pied de l'auto-école Maxdrive :*



- ✓ Une piste sécurisée pour la partie pratique hors circulation de la formation, située à 11 minutes de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ 1 gilet de sécurité auto-école et des appareils de communication en conduite,
- ✓ Livre de code, livret d'évaluation,
- ✓ À l'issue des sept heures de formation, l'auto-école Maxdrive remettra une attestation de formation valable quatre mois en attendant l'émission du titre définitif,
- ✓ L'auto-école Maxdrive s'occupera des démarches administratives pour l'élève.